

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21681 - 80ÈME ANNÉE

4 conseillers départementaux pour une Conférence territoriale élargie

« Vie chère à La Réunion : Appel à une action collective pour le développement du territoire »

René Sotaca et Julie Aroubani, conseillers départementaux de Sainte-Suzanne et de Saint-André, Isabelle Erudel, conseillère départementale du Port, et Pascal Mangué, conseiller départemental de Saint-Louis, soulignent que face à la vie chère, « Il est impératif de se rassembler autour de la table, comme celle d'une conférence territoriale élargie, afin de définir un projet de développement qui réponde aux défis sans précédent que nous vivons ». Cette proposition figure dans un communiqué commun aux 4 élus publié ce 24 octobre.

La situation économique à La Réunion est alarmante. En février 2024, l'inflation a atteint +4 % sur un an, surpassant la moyenne nationale de +3 %. Les prix des produits frais ont bondi de 53 % suite au passage du cyclone Belal, accentuant une crise déjà palpable. L'augmentation des tarifs de l'énergie, la hausse des loyers, et l'augmentation continue des prix des services essentiels mettent à mal le quotidien des Réunionnais. À cela s'ajoute une inadéquation entre les salaires et le coût de la vie, le SMIC étant le même qu'en métropole (France — NDLR), malgré un coût de la vie 9 % plus élevé.

Face à cette réalité, nous devons agir collectivement. Ce n'est pas seulement une question de justice sociale, mais d'avenir pour notre territoire. En tant qu'élu(e)s locaux engagés sur les questions sociales et économiques, nous lançons un appel urgent à l'ensemble des acteurs économiques de l'île : l'État, les salariés, les employeurs, les PME, les coopératives, les groupements de producteurs réunionnais, les collectivités. Il est impératif de se rassembler autour de la table, comme celle d'une conférence territoriale élargie, afin de définir un projet de développement qui réponde aux défis sans précédent que nous vivons.



La solution ne peut venir d'une seule entité. Elle repose sur une synergie entre tous les acteurs. Nous devons :

1. Revaloriser les salaires, en particulier le SMIC, pour refléter le coût de la vie à La Réunion et donner aux familles les moyens de vivre dignement.
2. Renforcer les dispositifs d'aides spécifiques, comme le bouclier qualité-prix, pour que les produits de première nécessité restent accessibles à tous et de bonne qualité.
3. Investir dans la production locale, que ce soit sur le plan agricole ou énergétique, afin de réduire notre dépendance aux importations et diminuer les fluctuations des prix.
4. Encadrer le prix des loyers pour éviter toute augmentation abusive et surtout veiller au "bien loger", dans des conditions dignes.

Il est également crucial que l'État prenne ses responsabilités. Nous demandons des mesures

adaptées aux réalités ultramarines, avec des formes courageuses pour une vraie égalité territoriale.

Le moment est venu de bâtir un avenir où chaque Réunionnais et Réunionnaise, pourra envisager l'avenir avec dignité, sans la crainte de l'instabilité économique. Ensemble, nous pouvons relever ce défi.

Alon mèt ansamb pou lavenir nout péi !

René Sotaca, conseiller départemental de Sainte-Suzanne et de Saint-André
Isabelle Erudel, conseillère départementale du Port
Pascal Mangué, conseiller départemental de Saint-Louis
Julie Aroubani, conseillère départementale de Sainte-Suzanne et de Saint-André

COP16 Biodiversité

Éricka Bareigts : « Urgences climatiques : la course contre la montre est lancée »

Ce 22 octobre au lendemain de l'ouverture de la COP16 sur la Biodiversité, Éricka Bareigts rappelle le lien entre protection de la biodiversité et lutte contre le changement climatique. La présidente de l'Agence régionale de la biodiversité rappelle l'urgence d'agir à tous les niveaux et déplore la baisse drastique des crédits de l'État destinés au Fonds Vert prévus dans le Budget 2025 : de 2,5 milliards à 1 milliard d'euros.

Ce lundi s'est ouvert la COP 16. L'effondrement du vivant dans le monde ou l'équivalent de 9 millions de terrains de foot de forêt ont été détruits en 2023. C'est à ce moment que les crédits déjà faibles en faveur de la biodiversité en France vont être diminués par deux.

Aucun endroit sur Terre n'est à l'abri des conséquences des changements climatiques. Les récents événements météorologiques, tels que l'ouragan Héléne, la tempête Boris et le cyclone Belal, nous rappellent que l'urgence d'agir pour le climat est irrécusable. Pour maintenir le cadre de vie que nous avons acquis, alignés à nos traditions, il est impératif de respecter les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

La responsabilité humaine dans le changement climatique est reconnue. Malgré les efforts financiers et politiques, le GIEC prévoit un réchauffement de 1,5 °C dès les années 2030, bien en deçà des ambitions des Accords de Paris. Nous devons faire du changement climatique une priorité d'action et de financement pour la survie des peuples.

En France, 80 % de la biodiversité française et 10 % des récifs coralliens de la planète se trouvent dans les territoires ultramarins. À La Réunion, l'insularité est à l'origine du très haut niveau d'endémisme des espèces, mais aussi de nombreuses fragilités structurelles.

Face à ces risques, la création de l'Agence Régionale de la Biodiversité de l'île de La Réunion, que je préside depuis 2023, va œuvrer pour favoriser les synergies entre les acteurs du territoire. Car il n'y aura pas d'action probante sans action collective et coordonnée. Ce travail de co-construire a commencé.

La seconde condition est bien entendu l'absolue nécessité d'orienter les financements du territoire non plus vers des projets destructeurs pour notre île, mais en faveur de la biodiversité. Il n'y a pas de mesures compensatoires quand la biodiversité est détruite.

La troisième condition est l'action massive collective et citoyenne. En ce sens, il s'agit d'étendre les connaissances biologiques et de sensibiliser le grand public. Nous saluons les initiatives écoresponsables, tant publiques que privées et soutenons la poursuite des efforts, puisque la nature se régénère lentement.

De plus, nous avons un atout majeur : la nature fait partie intégrante de la culture créole réunionnaise et de son histoire locale. Nos ancêtres entretenaient un lien spirituel avec la nature. Depuis, notre mode d'habiter à La Réunion a été soutenu par la richesse de ses ressources naturelles. Aujourd'hui, notre lien à la nature s'exprime à travers les traditions et les



savoir-faire locaux. A titre d'exemple, nous soutenons la culture de plantes médicinales et aromatiques endémiques, valorisant ainsi la diversité de la flore réunionnaise.

Transmettre une île habitable et façonnée d'histoires à nos enfants est à notre portée. Avec le soutien des politiques publiques, la transition écologique peut se faire en cohérence avec les transitions sociales, notamment dans un des départements les plus inégaux de France.

Enfin rien ne pourra se faire si les budgets ne sont pas à la hauteur de cet enjeu majeur, celui de préserver le vivant. C'est pourquoi nous dénonçons fermement le recul du budget de la Nation.

Au moment où nous devons intensifier notre lutte contre les invasives, moins de Fonds vert complexifie cette lutte qui nécessite des moyens humains formés et pérennes.

Le Fonds vert est un levier pourtant indispensable pour financer les projets de transition écologique des collectivités locales et des partenaires. Dans le Projet

de Loi de Finances 2025, son enveloppe est réduite de 2,5 milliards à 1 milliard d'euros.

L'environnement ne peut plus être sacrifié pour d'autres intérêts mais doit faire partie d'une approche gagnant-gagnant.

Aujourd'hui, il en va de notre responsabilité à toutes et tous de réapprendre à vivre avec la Nature pour nous assurer un avenir sûr et un progrès durable.

Éricka Bareigts

**Présidente de l'Agence Régionale
de la Biodiversité de l'île de La Réunion**

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Semenn kréol : kèl lavnir pou noute lang kréol La Rényon

Mézami lé possib poz in késtyon konmsa é pétète lé itil, mé solman drèss in plan dsi la komète lé touzour konpliké, pars listoir noute lang i amontr anou koman noute zénération lété dan l'éfér.

Fitintan bonpé d'moune téi panss la lang kréol téi doi disparète pars li té an konkiranss avèk lo franssé épi toute bann média é galman lansègnman té i fé dann la lang bann franssé. Konm lo franssé l'avé toute bann moiyn pou li, forssé pa zordi pa domin lo kréol téi doi disparète.

Mi rapèl in vice-réktèr téi di : mon granpèr avèk mon granmèr téi koz an provanssal é pa an franssé, mon bann paran téi konpran lo provanssal mé téi koz franssé. Kan l'ariv mon tour mi konpran pi lo provanssal, é mi parl franssé. Aprésa li téi di, déstin kréol lé parèye, pa zordi pa domin li va disparète.

Mézami li téi di sa dann bann zané 1970-1980 é sa i rann amwin triste, pars si lé vré, wala in moune la pa koz avèk son bann gran-paran é mi plin ali, konm étan mwin mèm granpèr mi plègn granpèr-la é fransh vérité mi domann amwin koman la kiltir familial la fé pou pass zénération an zénération. Mi plègn bann ti zanfan pou lo mank léssassyèl dann la rolasyon avèk zot gran paran.

Lo tan la passé é mi sorte garde in statistik i di konmsa 80 % d'moune La Rényon i « métriz » lo kréol rényoné. Donk nou lé lwin d'sak lo fo-profète de viss-réktèr téi di é pou bann moune konm mwin sé in rézilta mi apréssyé. Mé mi domann an mwin mèm kèl par mon zénération la pran ladan pou trape in rézilta konm sète la.

Dann lo statistik i di, an parmi bann jenn, néna solman 73 % i métriz lo kréol. Sa i vé dir kossa ? Sa i vé dir lo pourssantaz rényoné i koz kréol va diminyé ? Fransh vérité mézami alon arète trass bann plan dsi la komète pars ni koné sak i di sa nora tou fo.

Promi ziré ké zot nora tou fo !

Finalman kèl sar laplass lo kréol an parmi noute popilasyon ? Sirman sa i dépan la politik kiltirèl épi linguistique ofisyèl, mé sa va dépan sak nou va fé an maronaz, épi la plass nou va done lo kréol dann nou mèm, dann l'administrasyon, dan lékol, dann la mizik, la kiltir donk néna a voir.

Sé pou sa mi sava pa dir kèl sar lavnir lo kréol inn foi ma vi sar fine bakil l'ote koté mé konm mwin lé optimist mi di la plass noute kréol ? Lo pliss plass possib, Lo méyèr plass possib.

A bon antandèr salu !

Justin